

A stylized, colorful illustration of a diverse group of people in profile, facing left. The figures are rendered in flat colors like orange, pink, blue, and green, with some wearing headwraps or large earrings. The background is a mix of these colors. A red rectangular box is on the left side, partially overlapping the figures.

Interruption Volontaire de Grossesse

la métropole
GRANDLYON

IVG : informations pratiques

2 TECHNIQUES POUR INTERROMPRE UNE GROSSESSE

→ **L'IVG médicamenteuse peut être pratiquée jusqu'à 9 semaines après le début de mes dernières règles.**

→ **L'IVG instrumentale,** dite « par aspiration », peut s'effectuer sous anesthésie locale ou sous anesthésie générale **jusqu'à 16 semaines après le début de vos dernières règles.** Elle est pratiquée uniquement en établissement de santé, public ou privé.

LORS DE MES CONSULTATIONS EN CENTRE D'IVG

Je dois prendre les documents suivants :

- ma carte d'identité, ma carte de sécurité sociale,
- mon test de grossesse positif,
- une échographie de datation de la grossesse si j'en possède une,
- ma carte de groupe sanguin, si j'en possède une.
- mes attestations de consultation et d'entretien



Si je suis mineure, sont obligatoires :

- l'entretien psycho-social,
- la présence d'un adulte référent si mes parents ne sont pas informés.

L'IVG est prise en charge sans avance de frais.



L'IVG est remboursée
à 100% par
la sécurité sociale

APRÈS L'IVG

Je dois surveiller :

- l'abondance des saignements,
- l'apparition de douleurs.

On me donnera un rendez-vous pour une consultation médicale de contrôle, 14 à 21 jours après l'IVG.

Je n'hésite pas à recontacter l'établissement de santé, le médecin ou un CPEF en cas de nécessité.



L'entretien avec un-e conseiller-ère conjugal-e et familial-e est toujours proposé en Centre d'IVG ou en Centre de Planification ou d'Éducation Familiale (CPEF).

Après mon IVG, je peux, si c'est nécessaire, reprendre un rendez-vous avec le ou la conseiller-ère conjugal-e.



LIENS UTILES

- www.ivg.gouv.fr
 - www.ivglesadresses.org
 - Numéro national
0 800 08 11 11
 - www.grandlyon.com/cpef
- Les annuaires CPEF-
Planification Familiale

la métropole
GRANDLYON

Métropole de Lyon

20, rue du Lac - CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél: 04 78 63 40 40

www.grandlyon.com